

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

d-----

REPUBLIQUE DU CONG

Unité – Travail – Progrès

**Décret n° 99 - 244 du 27 Novembre 1999
portant attribution à titre exceptionnel
De la Médaille d'Honneur.**

**Le Président de la République,
Grand Maître des Ordres Nationaux.**

- Vu l'Acte Fondamental ;
- Vu le décret n° 86+903 du 6 août 1986 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attribution de la dignité de Grand Croix ;
- Vu le décret n° 86+905 du 6 août 1986 modifiant le décret n° 60-205 du 28 juillet 1960 fixant les modalités d'attribution des décorations des Ordres du Mérite Congolais, du Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- Vu le décret n° 86-896 du 6 août 1986 portant réglementation de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;
- Vu le décret n° 97+7 du 4 novembre 1997 portant création de la maison militaire du Président de la République ;
- Vu le décret n° 99+29 du 24 décembre 1997 portant organisation de la maison militaire du Président de la République ;
- Vu le décret n° 99+1 du 12 Janvier 1999 portant nomination des membres du gouvernement ;
- Vu le décret n° 99+2 du 12 janvier 1999 portant organisation des intérim des membres du gouvernement ;

DECRETE

Article 1er .- Sont décorés, à titre exceptionnel, dans l'Ordre de la Médaille d'honneur.

Au grade de la Médaille d'Or

- Monsieur **NANA Gilbert**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **MABOULA Louis Clotaire**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **GOMA DEMBI Alphonse**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **SAFOU Robert**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **MISSAMOU Lucien**, Agent d'ELF Congo
- Mme **TCHIBINDA-K. née MAKAYA-T. Marie Louise**, Agent d'ELF Congo
- Madame **HOUTOU née NFOUNOU Philomène**, Agent d'ELF Congo
- Madame **EBIBI NGAPORO née BOUANGA Patricia**, Agent d'ELF Congo

Au grade de la Médaille d'Argent

- Monsieur **OBOUKOULOU Daniel**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **BIKOUMOU Daniel**, Agent d'ELF Congo
- Madame **PEGUELA née MASSAMBA Charlotte**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **ZOBA Etienne**, Agent d'ELF Congo

Au grade de la Médaille de Bronze

- Monsieur **FOUANI (Alphonse)**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **DELLAU (Claude Michel)**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **DALLA (Bernard)**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **EYOULOU (Charles)**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **BOWAO (Valentin)**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **OFOAPENDE NDINGA**, Agent d'ELF Congo
- Monsieur **MISSAMOU (Léonard)**, Agent d'ELF Congo
- Madame **KOSSA-BANZOUZI (Justine)**, Agent d'ELF Congo

Article 2 .- Les droits de Chancellerie, prévus par les textes en vigueur, ne sont pas applicables.

Article 3 .- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel.-

Fait à Brazzaville, le 27 Novembre 1999

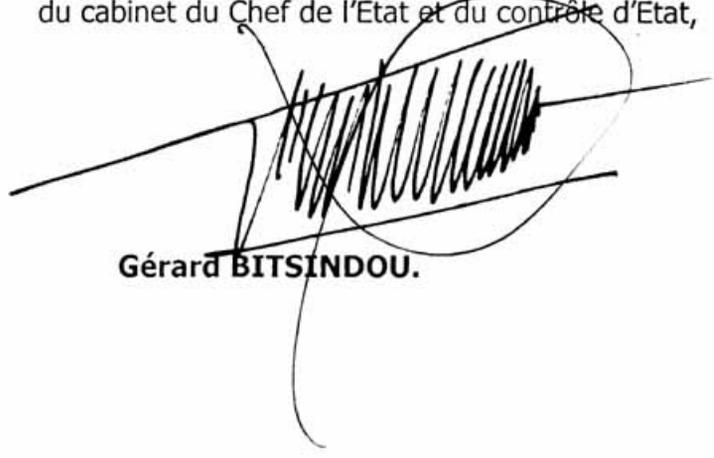


Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République.

Pour le ministre de l'économie, des finances
et du budget, en mission

Le ministre à la Présidence de la République, chargé
du cabinet du Chef de l'Etat et du contrôle d'Etat,



Gérard BITSINDOU.